

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	26 (1938)
<b>Heft:</b>	535
<b>Artikel:</b>	Le pavillon de la femme suisse à l'Exposition nationale de Zurich : (1939)
<b>Autor:</b>	M.F.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-263185">https://doi.org/10.5169/seals-263185</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

## DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

## ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel  
des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

## ABONNEMENTS

SUISSE . . . . Fr. 6.—  
ÉTRANGER . . . 8.—  
Le numéro . . . 0.25  
Largeur de la colonne : 70 mm.  
Réductions p. annonces répétées  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> Janvier. À partir du Juillet, il est  
différé des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de  
l'année en cours.

## ANNONCES

11 cent, le mm.

Le sens de la démocratie,  
c'est la responsabilité  
de chacun.

Pensée de la semaine de  
l'Eglise écossaise de Fort-  
William.

## AVIS IMPORTANT

**Nos abonnés, anciens et nouveaux,**  
trouveront dans ce numéro un bulletin  
de versement à notre compte de chèques postaux N° I. 943, dont nous les  
prions de bien vouloir se servir pour  
régler leur abonnement pour 1939;  
leur rappelant que le prix de cet  
abonnement est maintenant de 6 frs.  
par an, et les remerciant d'avance  
pour l'aide que, par un prompt versement,  
ils apporteront à notre Administration.

## LE MOUVEMENT FÉMINISTE

## La femme et la démocratie

### La « Journée » de Bâle

C'est avec un certain regret que dans les milieux féministes romands — à Genève en particulier — l'on apprit que la « Journée d'automne » du groupement suisse *La femme et la démocratie* avait été fixée dans une région de notre pays, dont l'accès nécessitait une dépense de temps et d'argent que plusieurs n'étaient pas à même de s'accorder, quelqu'en fut leur désir. Non pas, certes, que l'on ne comprît pas l'intérêt tout spécial qu'il y avait à convoquer cette Assemblée dans une de nos villes-frontières du Nord-Ouest, qui fait, justement de par cette situation géographique, tant d'expériences que notre Suisse romande ignore placidement; et non pas aussi que l'on méconnut le fait que la nouvelle présidente du groupement, Mme Gschwind-Regenass, étant bâloise, il était indiqué de se rencontrer dans la ville qu'elle habite; mais c'est plutôt aux tarifs des C. F. F. — pourtant allégés par les billets de fin de semaine — à la nécessité d'une absence de 24 heures en tout cas, aux obligations de la vie professionnelle et familiale, à la date tardive aussi, il faut le reconnaître, malgré la diligence que fit le Secrétariat romand, de la convocation en français, que l'on dut les réclamations et observations qui nous sont parvenues de divers côtés. Aussi apprendra-t-on avec satisfaction parmi nos lectrices que, sur la proposition d'une des rares « Welches » présentes à cette séance, il fut voté à l'unanimité et par acclamations de tenir en terre romande la prochaine Assemblée plénière de *La femme et la Démocratie*. A ce moment-là, Mesdames, nous comptons sur vous !

Le sujet unique inscrit à l'ordre du jour de cette séance motivait bien d'ailleurs ce vir

désir de rencontre: *Comment renforcer l'esprit et le caractère suisse ?* Il fut exclusivement traité, dans la séance du matin devant un très nombreux auditoire, en majorité féminin et surtout bâlois, empilé dans la grande salle du Rialto, par M. Zschokke, président de la Nouvelle Société Helvétique, dont la belle conférence, passant en revue à vol d'oiseau les vicissitudes de notre histoire, montra comment, dans les temps difficiles, l'esprit suisse s'était toujours réveillé, manifesté, et avait fait face aux menaces et emprises dangereuses. Cet esprit suisse, M. Zschokke l'a caractérisé avec beaucoup de justesse, et de sens d'observation, sans indulgence exagérée comme sans parti-pris critique, et de cette belle leçon de civisme et d'histoire est ressortie d'autre part une note d'optimisme bonne à entendre dans les jours que nous vivons.

C'était spécialement sous l'aspect du rapprochement entre Welches et Alémaniques que les organisatrices de cette « Journée » avaient demandé à Mme Gourd de traiter le sujet inscrit à l'ordre du jour, et la conférencière, leur ayant répondu que, tout en comprenant fort bien leur désir d'éviter toute fissure par laquelle pût se glisser une propagande ou une action étrangère, elle ne voyait pas actuellement de ce côté-là de danger pour notre pays, comme ce fut le cas après 1914, lors du fameux « fossé », mais bien davantage dans le flétrissement de la foi en la démocratie dont souffrent certains milieux de notre peuple. C'est pourquoi, répondant à cette question: « Pourquoi suis-je Suisse ? Qui m'a faite Suisse ? . . . », elle s'attacha à démontrer que ce caractère spécifiquement « suisse » n'était le résultat, dans la formation psychologique de notre personnalité, ni de notre langue (surtout pas dans un pays où du fait des nombreux et savoureux dialectes locaux, l'on ne parle pas seulement quatre langues mais combien ? . . .) ni de notre éducation, ni de notre culture littéraire, ni de nos traditions historiques ou religieuses, ni même du cadre de nos paysages, mais essentiellement de notre besoin instinctif et inné de liberté, d'indépendance, d'égalité individuelle devant la règle commune. Que, si dans la maison suisse, nous nous trouvons si bien, c'est non seulement parce que nous pouvons y accommoder nos diversités et nos particularités, et contribuer par cela même à sa richesse et à sa variété, mais surtout parce que tous et toutes, Romands et Alémaniques, nous y sommes indéfectiblement unis sur un ensemble de principes, sur une même conception de vie, dont le nom: *démocratie*, a peut-être perdu de sa valeur par un emploi trop fréquent dans des discours de propagande électorale, mais dont l'idéal vivant, incarné dans nos Constitutions, constitue le véritable esprit suisse. Liberté de pensée et de croyance, la plus belle et la plus précieuse de toutes, liberté de jugement, liberté de parole, de presse,

## Les « Conseils auxiliaires féminins » dans l'Eglise Nationale Vaudoise

Le pauvre Lazare, couché à la porte d'un homme riche, était désireux de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche, mais on ne lui donnait pas même ces miettes. Les femmes membres de l'Eglise nationale vaudoise sont comme Lazare; elles ont frappé à la porte du riche, demandant l'autorisation de travailler à l'administration de l'Eglise; et à peine plus heureuses que le pauvre homme couvert d'ulcères, elles ont reçus une miette: le Synode, dans sa séance du 2 novembre, a décidé de ne pas demander pour les femmes l'éligibilité dans les corps ecclésiastiques, mais d'autoriser la Commission syndicale à nommer des femmes dans les commissions prévues par la loi et d'inviter les paroisses à créer et à organiser officieusement des « Conseils auxiliaires de femmes ». La montagne a accouché, non pas d'une souris, mais d'une miette; il n'y aura rien de changé dans la situation des femmes qui remplissent nos temples, alimentent les ventes et font vivre les œuvres paroissiales, ces Conseils auxiliaires, dans l'idée de la Commission syndicale, étant tout simplement les sociétés de couture, et les comités de ventes! Mais dans l'idée de nombreux membres du Synode, les Conseils auxiliaires féminins, c'est autre chose et M. P. Savary, pasteur à Aigle, l'a bien dit.

Et peut-être qu'après tout, il y aura quelque chose de changé dans la situation des paroissiennes, puisque de nombreux partisans de l'éligibilité des femmes dans les Conseils pourront agir, et montrer par des actes combien est ridicule cette opposition à une plus large collaboration féminine. Les femmes, qui ont l'esprit de service cheville au corps et à l'âme, ne voudront pas se rappeler les sorties qu'on leur a dites durant la consultation des paroisses, et oublier les discussions escamotées, écourtées, brusquées ou même inexistantes, ont déjà repris le travail dans leurs paroisses. Mais cependant, de cette campagne marquée par l'incompréhension, un malaise demeure, qu'a fort bien déterminé Mme Soutter-Crausson (Aigle) dans une lettre adressée au *Semeur Vaudois*: « Le désarroi, y dit-elle, régne dans beaucoup de coeurs de femmes, fermement attachées à leur Eglise, qui se demandent avec angoisse où il faut aller chercher la justice, l'équité, la compréhension ? . . . »

Il y aurait long à dire en effet sur la mauvaise foi de quelques-uns, sur la volonté bien arrêtée des chefs de l'Eglise de faire échouer la consultation, sur la diversité des moyens employés pour cette consultation, qui a été inexistante dans trop de paroisses, sur le questionnaire perfidement rédigé... On nous reproche l'indifférence des femmes devant ce problème. Sans doute, trop de femmes sont restées indifférentes, mais les hommes le sont aussi, qui jouissent des droits que nous désirons. Quand a été rédigée la loi de 1863 qui introduit la collaboration laïque dans l'Eglise, a-t-on demandé leur consentement à tous les électeurs nationaux, libristes, catholiques, juifs ou athées? Et si l'on posait aujourd'hui aux électeurs (nationaux, libristes, catholiques, juifs ou athées) la question: « Voulez-vous siéger dans les conseils de paroisse ? », ne croyez-vous pas que leur indifférence serait plus grande encore que celle des femmes ?

Il y aurait des pages à écrire sur les épisodes pittoresques ou franchement désagréables qui se sont produits durant la campagne de cet hiver. Il y en eut aussi de comiques: témoin cette paroisse lausannoise où l'on dit mille choses désagréables aux femmes, et où quelques semaines plus tard, le président du Conseil de paroisse, un ecclésiastique, se montrait surpris de ce que les femmes électriques ne soient pas accourus en foule le réveil, lui et ses collègues! Quel naïf !

Si la consultation de l'hiver passé a révélé trop d'indifférence chez les femmes, elle a prouvé que la majorité des conseillers de paroisse ne voulaient pas partager leurs sièges, fauteuil, banc dur ou tabouret, avec la mère des catéchumènes, avec la monitrice de l'école du dimanche, avec l'aide de paroisse, lesquelles, néanmoins, continuent de travailler pour l'Eglise, donnant l'exemple de l'esprit évangélique, et de la charité chrétienne qui impliquent le respect de la personnalité humaine, quel que soit son sexe.

Un jour viendra où l'Eglise nationale vaudoise, honteuse de la campagne de 1922 qui déjà avait été sabotée, peu fière de son attitude de 1938, offrira elle-même aux femmes la place qui leur revient dans l'administration de l'Eglise. Car les idées justes finissent toujours par triompher, elles vivent et les hommes meurent.

S. BONARD.

## Le Pavillon de la Femme suisse à l'Exposition Nationale de Zurich (1939)

Il y a des mois et des mois que nos grandes Associations féminines, tant nationales que cantonales, se préoccupent des possibilités pour les femmes suisses organisées dans ces Associations de faire connaître leur utile activité dans de différents domaines, et multiplient les démarches et les demandes de renseignements pour arriver à savoir comment, où, et sous quelle forme, elles pourront participer à cette Exposition, qui ne sera vraiment représentative de la vie de notre pays que si les femmes y ont leur place. Et si durant ces mois, quelques-unes de ces Associations ont fini par apprendre que c'était par la collaboration avec des groupements d'ordre et de préoccupations analogues aux leurs qu'elles pourraient faire connaître leur travail (par exemple les infirmières dans la section de l'éducation, les journalistes dans le pavillon de la presse, les paysannes à l'agriculture, et ainsi de suite), un grand point d'interrogation a subsisté très longtemps, concernant à la participation des Sociétés féminines comme telles, et surtout quant à la participation de celles dont l'activité d'ordre plus général ne rentrait dans aucune des divisions prévues par le programme de l'Ela (abréviation couramment employée maintenant à Zurich pour désigner l'Exposition nationale = *Landes Ausstellung*.)

Ce point d'interrogation a fini enfin par recevoir lui aussi sa réponse. Grâce à l'activité de plusieurs femmes décidées et énergiques, au premier rang desquelles il faut citer Mme Anna Martin (Berne), l'ancienne commissaire de la Saffa,

Deux sujets des cartes postales de Marta Riggensbach pour Pro Juventute 1938.

(Voir article en 4<sup>e</sup> page).



Cliché Pro Juventute



Cliché Pro Juventute.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés

## La femme suisse à l'étranger

Un public nombreux et vivement intéressé, où l'on remarquait plusieurs compatriotes ayant vécu à l'étranger, a applaudis lors de la dernière séance mensuelle de l'Association lausannoise pour le Suffrage, Mme Alice Briod, une Lausannoise qui n'ont pas oublié ceux qui, au début de ce siècle, fréquentaient l'École d'Application où enseignait son père, et qui, après sa licence en droit à l'Université de Lausanne, est entrée au Secrétariat des Suisses à l'étranger, fondé par la Nouvelle Société Helvétique.

Il va de soi que nous n'avons pas découvert, ce soir-là, le Secrétariat des Suisses à l'étranger; il y a longtemps qu'est connue son action si heureuse, qui devrait être mieux soutenue. Maintenant surtout, car les colonies suisses à l'étranger, qui sont nos meilleurs agents de propagande, qui se soit pour nos industries, pour notre tourisme ou pour notre culture, se trouvent à un tournant dangereux. Et cela pour deux raisons. Le chômage tout d'abord, qui sévit partout et pose cette cruelle alternative aux étrangers travaillant dans un pays: ou la naturalisation ou le congédiement. Rester fidèle à son pays, c'est perdre son gagne-pain, vouer à la misère sa famille, être obligé de rentrer au pays où l'on n'a plus personne et y trouver aussi le chômage et des règlements qui vont excepter des actions de secours ou des communes qui se renvoient la charge. La politique, ensuite, est terrible pour ceux qui habitent un pays totalitaire et qui entendent rester fidèles à leur idéal démocratique. Là encore, les employés comme les employeurs, s'ils ne font pas le salut imposé, s'ils n'adhèrent pas au parti, s'ils ne participent pas aux manifestations du parti, sont priés — façon de parler — d'aller gagner leur vie ailleurs, eux et leurs familles.

La situation est encore plus terrible pour les enfants: ces petits, qui ne connaissent pas la

Suisse, qui ne l'ont jamais vue et ne peuvent donc s'en faire une représentation, entendent parler leurs camarades, les voient participer aux jeux et aux travaux des organisations de jeunesse, porter un uniforme ou un insigne qui leur fait envie; par une pente toute naturelle, ils glissent vers cet embrigadement, vers cette conception de l'Etat contraire à nos traditions. Mme Briod a cité le cas de ce petit Suisse qui, à l'école a entendu l'éloge de la mère allemande, la « meilleure de toutes les mères » et qui, rentré à la maison, demande à sa maman: « Alors, toi, maman, tu n'es pas une bonne mère ? ... Quand les choses vont mal, a dit Mme Briod, alors on s'adresse aux femmes. Aujourd'hui, de même qu'aujourd'hui, on fait appels aux femmes, aux mères, pour la défense de notre indépendance, de même à l'étranger, ce sera la mère qui entretiendra la flamme du patriottisme, l'amour pour le pays, pour ses institutions, son histoire, son passé, cultivera la foi dans son avenir. C'est une tâche très lourde; c'est pourquoi les Suisses qui ont le bonheur d' vivre au pays doivent y collaborer. Quand ils voyagent à l'étranger, ils iront voir des compatriotes exilés, le contact personnel étant très heureux; ils soutiendront les multiples activités du Secrétariat des Suisses à l'étranger, enverront à leurs frères lointains journaux, revues, livres, photographies, qui sont accueillis avec joie. Songez qu'en Allemagne, on ne lit que les journaux allemands; songez que pour de nombreux pays, notre change interdit tout abonnement à nos journaux. Comment avoir une juste compréhension de ce qui se passe en Suisse sans la presse de notre pays ?

Il faut donc que les femmes reçoivent une instruction civique, il faut donner aux jeunes filles une éducation nationale, pour qu'elles puissent défendre nos intérêts moraux et matériels, et faire des colonies suisses à l'étranger des organismes vivants.

S. B.

deux réunions préparatoires viennent d'avoir lieu à Zurich dans le courant de novembre. Sachant combien ce qui s'est passé intéressé les lectrices de ce journal, toutes membres d'une ou de plusieurs Sociétés féminines, nous empruntons à notre confrère de Zurich, le *Schwe. Frauenblatt* quelques renseignements sur les décisions prises, et l'état actuel des projets à l'étude.

Le plan de l'Exposition comprend, sur la rive gauche du lac, une division *La patrie et la nation*, à laquelle serait incorporée l'exposition spéciale intitulée *La femme suisse*. Celle-ci prendrait la forme d'un pavillon octogonal — ou plus exactement à sept côtés, la huitième paroi pouvant s'ouvrir en éventail — qui offrirait ainsi à l'imagination de la décoratrice et à la documentation des exposantes neuf panneaux, sur lesquels figurerait en chiffres, en statistiques, en tableaux parlants, en devises, ou en photographies, (sans doute du genre dit « photomontage »), tout ce qu'il est important de faire connaître au public de notre activité en tant que femmes suisses. Disons tout de suite, pour ne pas éveiller d'illusions, que ce pavillon ne sera pas vaste, loin de là: 80 à 90 m<sup>2</sup> nous a-t-on affirmé, et il n'est pas besoin d'avoir été première en mathématiques à l'école pour réaliser qu'un local octogone de 9 mètres de côté au maximum obligera à une stricte concentration de tous les désirs des exposantes. Mais cela aussi sera une excellente leçon de solidarité et d'application du système du travail en

équipes, de même qu'un salutaire effort de condensation et de simplification.

L'entrée de ce pavillon, sera consacrée à la femme suisse dans le passé et aux pionnières de notre mouvement; puis sur la première paroi viendra *La femme dans la famille*, et sur les parois suivantes, *la femme et les soins aux malades*. Les panneaux suivants montreront la place de la femme suisse dans l'économie nationale (comme productrice, comme consommatrice, comme soutien de sa famille); puis *la femme suisse dans les sciences, la littérature et les beaux arts*; puis encore, *la place de la femme dans l'Etat* (bien petite! Réd.); et, pour finir les vœux et desiderata des femmes suisses, et les efforts accomplis jusqu'ici pour améliorer sa situation. Il faut reconnaître que dans un espace très restreint, il faut y insister, on obtiendra ainsi un coup d'œil général, une synthèse de l'activité des femmes suisses, qui ne manquera pas d'intérêt. La décoration du pavillon, comme la réalisation de tous les projets suggérés par les exposantes, a été confiée à l'artiste zurichoise, Mme Berta Tappolet, dont le nom est bien connu de celles de nos lectrices qui s'intéressent à la peinture féminine dans notre pays. De plus, et aussi bien pour établir le lien entre la direction de l'*Ela* et les organisations féminines, que pour concentrer et coordonner la documentation et les vœux de ces dernières, un petit Comité d'action de cinq membres a été constitué, dont font partie Mme Anna Martin (Berne),

qui son expérience de la Saffa met à même d'apporter un concours inappréciable à toute l'entreprise; puis, Mme Henrici, présidente de l'Association zurichoise des femmes universitaires, Mme E. Thommen, bien connue comme journaliste, et A. Murset, secrétaire de l'Office suisse des professions féminines, le Secrétariat de celui-ci (rappelez-nous notre nouvelle adresse: Zolikerstrasse, 9, Zurich) ayant accepté de fonctionner comme secrétariat, ce dont nous pouvons le remercier. Il va de soi que d'autres forces, résistant autant que possible à Zurich ou aux environs immédiats, devront être appelées à collaborer à l'activité de ce Comité, vu la tâche énorme qui incombe à ce dernier, et vu également le temps relativement court qui nous sépare du mois de mai, date prévue pour l'ouverture de l'*Ela*.

D'autre part, et afin de compléter ce que le pavillon ne pourra forcément montrer qu'en racourci, il a été encore envisagé la publication d'une brochure, rédigée dans les trois (ou même quatre?) langues nationales, contenant divers articles sur l'activité de la femme suisse, et que Mme E. Thommen, bien connue comme journaliste, et comme on vient de le voir membre du Comité d'action, a bien voulu accepter de rédiger. Cette brochure, sur l'espèce, couvrira elle-même ses frais grâce à une publicité bien comprise, alors qu'un gros point noir à l'horizon du pavillon des femmes suisses est la question de ses finances. Il a été en effet budgétisé une somme de 12.000 fr. au minimum, ceci grâce aux facilités accordées par la direction de l'*Ela*, mais qui ne comprend aucun frais de secrétariat, aucun ameublement du pavillon (tentures, linoléums, etc.) si sommaire soit-il. Cinq grandes organisations suisses ont vaillamment accepté la taxe de 2.000 fr. l'une qui leur a été plus ou moins imposée, ceci dans un encourageant esprit de solidarité, et l'autre beaucoup que les contributions plus minimales demandées aux Sociétés cantonales ou locales désireuses de participer à cette exposition collective finiront par constituer un total équivalent à l'ensemble de ce budget. En tout cas, c'est avec soulagement que l'on apprendra dans bien des milieux féminins l'aboutissement de démarches si nombreuses et remontant à près de dix-huit mois en arrière, et avec joie que l'on comprendra le bel effort d'ent'aide et de coopération que va représenter l'organisation de ce pavillon des femmes suisses.

M. F.

fédération, le canton et la ville de Genève, mais dont tout l'organisation technique et la surveillance relèvent de l'Ouvroir.

Ainsi a été constitué le seul chantier d'Etat pour femmes qui existe en Suisse, et il n'est pas besoin de dire ici combien seront bienvenus tous les dons de vêtements faits au « Kilo » puisqu'ils fourniront du travail à cet atelier et viendront ainsi en aide à toute une catégorie de chômeuse.

## Un départ au Secrétariat de la S. d. N.

Toutes celles qui, parmi nos lectrices, ont eu à faire avec le Secrétariat de la S. d. N., apprendront avec regret le très prochain départ de la princesse Radziwill, qui a assumé pendant tant d'années la liaison avec les organisations féminines internationales, et qui, avec une patience et un dévouement constants leur a toujours fourni les renseignements et les documents dont elles avaient besoin, comme les conseils qui pouvaient orienter leurs démarches pour le progrès de la cause des femmes.

Il y a bien longtemps en effet que, sur l'initiative de son chef, M. Comert, alors directeur de la Section d'information, qui se rendait compte, avec une clairvoyance que n'ont malheureusement pas toujours eues tous ses collègues, à quel point les Associations féminines constituaient un appui moral de premier ordre pour la S. d. N., la princesse Radziwill est entrée en relations avec nos organisations de femmes; et depuis lors c'est presque toujours elle qui a représenté la S. d. N. aux Congrès et Conférences féministes internationales, et c'est vers elle que, toutes, nous nous tournions toutes les fois que surgissait une difficulté, la nécessité d'une information ou d'une requête. Elle-même connaissait bien l'institution de Genève, pour y être entrée



Cliché Mouvement Féministe

Selma LAGERLÖF,

la célèbre femme auteur et féministe suédoise, qui vient de célébrer ses quatre-vingts ans, et à laquelle nous adressons à cette occasion nos vœux respectueux.

Comment changer l'orientation de la politique fédérale ? M. Amrein préconise l'élection du Conseil fédéral par le peuple qu'il croit forcierement sain. Il oublie évidemment que les peuples acclament ou élisent des chefs dont certains se sont imposés par leur talent à dominer, plutôt que par leur supériorité incontestable. Peut-être compte-t-il sur la diversité régulatrice des citoyens suisses, dont le particularisme cantonal formerait une ligne solide aux menées d'un seul chef. En tout cas, il préférerait l'expérience du vote populaire aux marchandages parlementaires des candidats où la valeur personnelle paraît jouer un rôle efficace.

Dans le domaine économique, l'auteur, voyant le conflit entre le capital et le travail dans le problème de l'homme-machine, demande une réduction progressive des heures de travail pour diminuer le chômage et augmenter la force d'achat du peuple. Il envisage l'élargissement des crédits, l'entreprise de construction de routes, l'aménagement de la navigation du Rhin, etc. Il faut chercher directement l'entente entre patrons et ouvriers sur le terrain même de leurs entreprises communes et par l'arbitrage. Plus une exploitation est rationalisée, plus elle devrait développer sa prévoyance sociale, le salaire social étant calculé d'après le rendement. Le capital ne peut être aboli, le peuple le sait bien, mais ce qui est haïssable, c'est le capital mort. Il faut créer de nouveaux rapports entre le capital et le travail, en faisant des sacrifices. L'Etat bourgeois se relèvera dès qu'il prendra lui-même l'initiative du relèvement social. Le régime militaire, où l'intérêt personnel cède le pas à l'intérêt national, devrait se refléter dans nos organisations économiques.



## Publications reçues

*A Key to the Heart of the Children, a Research about character and practical education in the U. S. A. and other countries*. Publié par les « Amis des Enfants », Amsterdam, 1938. Édition française.

« La clé du cœur des enfants », quel gentil titre à cette enquête sur l'éducation aux Etats-Unis ! Sous une couverture de fantaisie, sont rapportées des visites d'établissements d'éducation américains et des interviews de professeurs et de parents. L'importance d'une culture morale et du développement de la personnalité semble préoccuper avant tout les éducateurs; ils tendent de plus à mettre leurs élèves en mesure de

vivre avec harmonie et équilibre une vie toujours plus mouvementée. Une enquête similaire est esquissée pour une dizaine d'autres pays. Mais l'étude précédente, dont se dégagent peut-être quelques exemples à suivre, est incontestablement la plus intéressante. M. G. C.

*Elaboration, utilisation et choix des manuels scolaires*. Publication du Bureau International d'Education. Genève, 1938.

Des questionnaires envoyés aux Ministères d'instruction publique de 45 pays, il ressort que la plus grande variété règne dans l'élaboration, la rédaction, l'édition, etc. des ouvrages scolaires. En général, chaque manuel est consacré à une discipline; le cas de l'Italie, cependant, est typique du contraire: « le livre d'Etat » pour les écoles primaires est composé d'une série de cinq volumes qui se répartissent non suivant les branches, mais suivant les classes ». Pour les uns, le manuel est un auxiliaire dont le maître est invité à s'aider pour enrichir son enseignement, alors que pour d'autres, il constitue la base stricte des cours ».

La lecture de cette publication est significative du but que chaque pays assigne à son instruction publique. Elle révèle aussi la plus ou moins grande confiance témoignée aux compétences du maître et l'importance attribuée au développement de l'individualité de l'élève. M. G. C.

Alfred AMREIN: *Notre peuple et ses chefs*. Remarques sur la situation politique intérieure et extérieure de la Suisse. Trad. française de Marianne Gagnebin. Ed. La Baconnière. Neuilly.

Dans sa série des « Problèmes de notre